

A Nancy, le 15 mars 2020

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves,

Comme vous le savez, le Président de la République a pris la décision de suspendre l'accueil des élèves dans les écoles, collèges et lycées en réponse à l'épidémie de Coronavirus.

L'Éducation nationale a le devoir d'assurer auprès des élèves la poursuite du service public d'éducation. Ainsi, même si les établissements n'accueilleront plus physiquement leurs élèves à partir du lundi 16 mars, l'ensemble des personnels se mobilise pour assurer la continuité pédagogique au bénéfice de vos enfants.

Dès lundi, va se mettre en place un dispositif d'enseignement à distance, qui passera le plus souvent par la transmission de ressources via des outils numériques (Environnement numérique de travail, transmission par mail, etc.).

Le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) a également mis à disposition des élèves et des professeurs un dispositif « Ma classe à la maison » de l'école maternelle à la terminale.

Même si les outils numériques sont utiles, je sais que rien ne peut remplacer le caractère humain de la relation entre un professeur et son élève. C'est pourquoi, le ou les professeurs de vos enfants restent leurs interlocuteurs privilégiés. Le maintien de ce lien est particulièrement important pour ceux qui connaissent des difficultés d'apprentissage ou qui ne peuvent bénéficier d'une aide parmi leurs proches.

Par ailleurs, pour les écoles ou les familles qui ne disposent pas d'outils numériques, des points relais seront mis en place afin que les élèves puissent régulièrement récupérer les supports de cours et d'exercice et échanger avec le professeur.

J'ai évoqué, ce vendredi 13 après midi, l'ensemble des questions avec les représentants des fédérations de parents d'élèves.

En effet, l'enjeu est de taille : nous devons, nous en tant que professionnels de l'éducation, vous en tant que parents, tout mettre en œuvre, pour que dans cette période inédite, vos enfants poursuivent leurs apprentissages. Je joins à ce courrier deux fiches du kit « la continuité pédagogique » et qui donnent aux parents des informations pratiques sur la mise en œuvre.

Pour vous accompagner, les chefs d'établissement, professeurs, équipes de vie scolaire sont à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter.

Comptez-sur moi pour vous informer régulièrement de l'évolution de la situation.

Recevez, Mesdames Messieurs les parents d'élèves, mes salutations les plus cordiales.

- - -

Jean-Marc Huart
Recteur de la Région Académique Grand Est
Recteur de l'Académie Nancy-Metz